



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 1 février 2016

Délibération n° 2016-0969

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) - Attribution d'une subvention pour son programme d'actions 2016

service : Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Madame la Conseillère déléguée Bouzerda

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 19 janvier 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 3 février 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, M. Le Faou, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Basdereff, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Grivel, Guillard, Guimet, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, M. Jeandin, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Philip (pouvoir à Mme Brugnera), Mmes Le Franc (pouvoir à M. Llung), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Corsale (pouvoir à Mme Laval), Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Gouverneyre (pouvoir à M. Colin), Hamelin (pouvoir à M. Compan), Kabalo (pouvoir à M. Bret), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 1 février 2016**Délibération n° 2016-0969**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) - Attribution d'une subvention pour son programme d'actions 2016**

service : Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 janvier 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

La Métropole de Lyon est membre fondateur de l'association Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY), aux côtés de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon, du Département du Rhône et du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) Lyon-Rhône. L'ADERLY assure la promotion de la région lyonnaise, de façon à accroître son rayonnement et favoriser son attractivité au sein du paysage économique européen.

L'ADERLY a la responsabilité d'une mission globale de promotion, de prospection et d'accompagnement d'investissements, créateurs d'emplois et de richesses pour le territoire de la région lyonnaise. A travers cette action, elle contribue au rayonnement du territoire à l'échelle nationale et internationale, comme le prévoient ses statuts.

Sa mission prioritaire consiste à attirer, aider à s'implanter et ancrer de nouveaux projets d'investissement sur le territoire.

En outre, depuis 2007, l'ADERLY assure la gestion opérationnelle et financière de la démarche marketing ONLYLYON dont l'objectif est :

- de promouvoir Lyon à l'international dans ses dimensions économiques, culturelles, sportives, universitaires et touristiques,
- d'accroître la visibilité et la notoriété de la métropole lyonnaise, notamment à destination des décideurs économiques internationaux.

Bilan des actions 2015**a) - La mise en place d'une prospection croisée par pays**

Tout en gardant une organisation spécifique aux secteurs d'excellence du territoire, l'ADERLY a souhaité développer une spécialisation par pays, afin de tenir compte de la capacité de la Métropole à attirer des entreprises de certains pays pour d'autres critères que ceux de l'excellence sectorielle.

L'année 2015 a vu la naissance d'une équipe dédiée à la prospection par pays (Amérique du Nord, Allemagne-Suisse-Autriche, Espagne-Portugal-Brésil, Japon, Chine et Russie).

b) - La mise en œuvre d'une offre de services renouvelée :

L'ADERLY a engagé un travail pour structurer une nouvelle offre commerciale à l'attention des entreprises qui s'implantent. Ce travail sera poursuivi en 2016.

c) - Un élargissement du territoire d'intervention de l'Agence au Pôle métropolitain (Communauté d'agglomération Porte de l'Isère - CAPI - et Saint Etienne Métropole) :

Cet élargissement a entraîné un renforcement des secteurs de prospection de l'Agence sur les thématiques de la construction durable, du design industriel, de l'industrie et de l'ingénierie industrielle. En contrepartie, ces territoires ont apporté un soutien financier nouveau à l'ADERLY.

d) - Une évolution de la gouvernance :

Compte tenu de l'évolution de ses financements, de son territoire et de ses missions, la gouvernance de l'ADERLY a évolué en 2015. Le conseil d'administration comprend désormais 23 membres, contre 16 précédemment, avec un équilibre de 11 élus, 11 chefs d'entreprises et l'Université.

L'ADERLY se concentre depuis plusieurs années sur les secteurs à forte intensité technologique du territoire (écotechnologies et sciences de la vie) pour lesquels l'agglomération bénéficie d'avantages concurrentiels forts. En 2015, l'ADERLY a structuré son action de prospection sectorielle autour de 2 business units "Technologie" et "Tertiaire et industrie". La business unit "Technologie" est dédiée aux secteurs des sciences de la vie, de l'énergie-mobilité, du numérique, de la robotique et de la chimie environnement. La business unit "Tertiaire et industrie" assure la prospection dans les secteurs suivants : banque, assurance, logiciels, services aux personnes, industrie, ingénierie industrielle et design.

Pour l'année 2015, l'ADERLY avait un objectif de 80 implantations et 2 000 emplois à 3 ans. Au 25 novembre 2015, 81 implantations ont déjà été recensées pour 1 543 emplois créés à 3 ans.

Concernant le programme ONLYLYON, l'année 2015 a été marquée par :

- l'exploitation du "Skyroom" en haut de la Tour Oxygène, showroom de 150 mètres carrés dédié à la promotion de l'agglomération (+ de 200 événements),
- une campagne d'affichage "Addicted to Lyon" dans les aéroports européens,
- une campagne de communication digitale internationale sur les sites TripAdvisor et LinkedIn,
- plus de 110 millions de vues sur la page Facebook de Lyon, plus d'1 million de fans facebook, 50 000 followers sur Twitter, 18 000 fans sur Weibo (Chine),
- 352 000 € HT de fonds privés en 2015 avec, au total, 16 partenaires dont 4 nouveaux,
- 450 actions depuis le lancement "1 Ambassadeur = 1 action" au sein du réseau des Ambassadeurs ONLYLYON en 2014,
- les relations-presse et la présence sur le web ont vu leurs résultats augmenter de + 10 %.

Objectifs et programme d'actions 2016

La nouvelle convention couvrant l'année 2016 s'inscrit dans la continuité de la précédente convention. Elle confirme le dispositif de mesure des résultats et organise les modalités de versement de la subvention annuelle et les modalités de contrôle de l'activité de l'association. Le programme d'actions 2016 présente les actions de promotion, prospection et les prévisions de suivi d'implantations et d'accompagnement.

a) - ADERLY :

L'objectif annuel en matière de prospection est maintenu à 80 implantations par an pour 2 000 emplois à 3 ans, répartis de la manière suivante : 20 projets et 600 emplois dans les domaines des technologies (sciences de la vie, éco-technologies, ville intelligente, informatique), 20 projets et 700 emplois pour le tertiaire et industrie, 12 projets et 280 emplois pour la business unit par pays et 28 projets et 420 emplois pour la business unit "Implantation". Il s'agit d'emplois directs ce qui veut dire qu'en prenant en compte les emplois indirects, ce sont près de 5 000 emplois qui sont créés chaque année en région lyonnaise par le biais de l'action de l'Agence.

Des objectifs sont également fixés pour l'implantation de 8 centres de recherche et développement (R&D) et d'innovation de niveau international et l'implantation de 5 signatures emblématiques.

Les principaux enjeux identifiés par l'ADERLY pour 2016 sont :

- l'optimisation de la prospection croisée "secteurs/pays" mise en place en 2015,
- le développement de la prospection "cross canal", en s'appuyant sur le digital,
- la poursuite de la prospection pour l'ensemble des territoires, suite à l'élargissement du périmètre d'intervention de l'Agence au Pôle métropolitain,

- le renforcement des actions de prospection en Île-de-France,
- une optimisation des ressources financières.

Le programme d'actions se structurera autour de 3 activités principales :

- une action de prospection sectorielle autour des thématiques prioritaires du territoire (sciences de la vie, tertiaire, écotéchnologies, numérique, ville intelligente, industrie et logistique),
- une action de prospection "pays",
- une action de soutien à l'implantation dans le cadre d'une offre renouvelée d'accueil.

En lien avec l'équipe internationale de la CCI de Lyon, le World Trade Center et des prestataires, l'ADERLY va développer une offre spécifique de déploiement commercial pour les entreprises qui s'implantent. Les services proposés seront les suivants : recherche de clients et développement commercial pour les pays d'Europe du sud dans une logique de "Lyon porte d'entrée sur le marché sud européen".

b) - ONLYLYON :

Aux leviers historiques (presse, réseau des Ambassadeurs, campagnes de communication) se sont ajoutés de nouveaux leviers depuis 2012 (réseaux sociaux, campagnes digitales, Skyroom, partenariats entreprises, produits dérivés, ONLYLYON Academy). L'enjeu est de poursuivre les actions qui concourent au succès de la marque et de conforter le nouvel essor donné à la démarche en élargissant ses cibles et ses partenaires afin de renforcer son potentiel de développement économique pour l'agglomération lyonnaise.

En 2016, la démarche ONLYLYON continuera de développer ces leviers.

ONLYLYON souhaite recruter de nouveaux partenaires, notamment parmi les grandes entreprises du territoire mais également dans le milieu de la culture et du monde universitaire.

Les objectifs d'ONLYLYON affichés pour 2016 sont les suivants :

- concernant les relations presse et publiques, l'objectif est d'obtenir plus de 10% de retombées presse nationales et internationales,
- pour les actions de web marketing : atteindre 120 millions de vues sur les réseaux sociaux, 1 000 000 de fans sur Facebook et 70 000 followers sur Twitter,
- pour le réseau des Ambassadeurs, poursuivre et développer la démarche "1 ambassadeur = 1 action" et atteindre 1 000 actions de promotion réalisées par les Ambassadeurs,
- en ce qui concerne les partenaires privés et la vente de goodies, l'objectif est d'atteindre un chiffre d'affaires de 360 000 € HT.

Budget prévisionnel 2016

Charges prévisionnelles	Montant (en k€)	Produits prévisionnels	Montant (en k€)
Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY)	4 604	subvention Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon : . dont subvention ADERLY . dont subvention ONLYLYON	2 007 1 758 249
<i>prospection sciences de la vie</i>	390	subvention Métropole de Lyon : . dont subvention ADERLY . dont subvention ONLYLYON	3 674 2 304 1 370
<i>prospection cleantech</i>	362	subvention Département du Rhône : . dont subvention ADERLY . dont subvention ONLYLYON	300 300 0
<i>prospection tertiaire</i>	496	autres membres : . dont subvention ADERLY	242 242
<i>prospection smart city</i>	337		
<i>prospection industries</i>	406		
<i>prospection pays</i>	719		

Charges prévisionnelles	Montant (en k€)	Produits prévisionnels	Montant (en k€)
<i>implantation projets</i>	475	autres revenus ONLYLYON (sponsoring, produits dérivés, location Skyroom, vente événementielle (montants HT))	360
<i>services communs</i>	1 132		
<i>promotion commerciale</i>	287		
ONLYLYON	1 979		
Total	6 583	Total	6 583

Montant de la subvention 2016

Afin de participer à l'effort financier de la Métropole de Lyon, la subvention allouée à l'association est en diminution de 5,2 % entre 2015 et 2016. Elle représente 3 674 000 € pour 2016 (contre 3 875 900 € en 2015) et se répartit comme suit :

- 2 304 000 € (soit - 2 % par rapport au montant 2015 égal à 2 351 640 €) seront affectés au financement des actions inscrites au programme annuel 2016 de l'ADERLY,
- 1 370 000 € (soit - 10 % par rapport au montant 2015 égal à 1 523 260 €) seront affectés au financement de l'action de marketing ONLYLYON ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Prend acte des programmes d'activités 2016 de l'Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) et d'ONLYLYON présentés en annexe à la convention 2016.

2° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention globale de 3 674 000 € au profit de l'ADERLY pour l'année 2016 dont :

- . 2 304 000 € seront affectés au financement des actions inscrites au programme annuel 2016 de l'ADERLY,
- . 1 370 000 € seront affectés au financement de l'action de marketing ONLYLYON pour 2016.

b) - la convention 2016 à passer entre la Métropole de Lyon et l'ADERLY définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

3° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

4° - La dépense de fonctionnement de 3 674 000 € correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal :

ADERLY : 2 304 000 €

- . budget principal - exercice 2016 - opération n° 0P02O0219 - compte 6574 - fonction 62 pour 1 457 503 €,
- . budget principal - exercice 2016 - opération n° 0P02O0219A - compte 6574 - fonction 62 pour 846 497 €.

Only Lyon : 1 370 000 €

- . budget principal - exercice 2016 - opération n° 0P02O1486 - compte 6574 - fonction 633 pour 1 116 733 €,
- . budget principal - exercice 2016 - opération n° 0P02O1486A - compte 6574 - fonction 633 pour 253 267 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 3 février 2016.